

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DES
HAUTS-DE-SEINE
92501

COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON

Extrait du Registre
des délibérations
du Conseil municipal

Enregistré à la Préfecture

11 JUIL. 2022

DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU 5 JUILLET 2022

Nombre de conseillers en exercice : 49

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 05 JUILLET, À 19H00, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le 27 JUIN 2022, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Patrick OLLIER.

Présents:

M. OLLIER, Mme BOUTEILLE, M. GABRIEL, Mme CORDON, M. LE CLECH, Mme GENOVESI, M. TROTIN, Mme DEMBLON-POLLET, M. GODON, Mme ROUBINET, M. ELIZAGOYEN, M. PASADAS, Mme MAYET, M. GOMEZ, Mme CHAOUI-EL OUASDI, M. D'ESTAINTOT, Mme CHANCERELLE, M. MORIN, Mme MONOT, Mme RIVIERE-MARIETTE, M. SGARD, Mme THIERRY, M. NABEDRYK, Mme KEMPF, M. TEMGHARI, Mme CORREA, M. TABIT, Mme GARRY, M. PARDIGON, M. GUINÉE, Mme DE LA SERRE, M. MESSAÏ DE BOISSARD, M. JEANMAIRE, Mme BERNARD, M. RUFFAT, Mme JAMBON, M. INDJIAN, M. CAHU, M. POIZAT, Mme VALLETTA, M. ROCCHI.

Excusés représentés:

Mme HALIPRÉ (pouvoir à M. MORIN), Mme HUMMLER-REAUD (pouvoir à Mme BERNARD), Mme JOLY (pouvoir à M. INDJIAN), Mme DE POIX (pouvoir à M. RUFFAT), M. PERRIN (pouvoir à M. LE CLECH), Mme HAMZA (pouvoir à Mme GENOVESI), Mme PAPONNAUD (pouvoir à M. JEANMAIRE), M. COSSON (pouvoir à Mme THIERRY).

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales. Carole THIERRY ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N° 120 - Fixation des tarifs des activités culturelles du Conservatoire à Rayonnement Régional.

Le Maire rappelle la délibération n°161 du 5 juillet 2021 fixant en dernier lieu les tarifs du Conservatoire à Rayonnement Régional.

Il propose les tarifs des activités culturelles en fonction des sept tranches de quotients de ressources tels qu'ils ont été adoptés pour calculer les participations familiales aux activités socio-scolaires.

Il rappelle, par ailleurs, les mesures particulières suivantes :

- des frais de dossier non remboursables quels que soient les résultats aux tests ou concours d'entrée y compris en cas de désistement seront demandés lors de la pré-inscription ou réinscription,
- pour l'ensemble des activités, le versement intégral des droits au moment de la régularisation de l'inscription en début d'année scolaire, avant la reprise des cours, et non remboursable, sauf cas de force majeure (maladie, déménagement, raisons professionnelles) pour lesquels les justificatifs seront fournis et soumis à l'appréciation de la Direction des affaires culturelles avant toute décision de remboursement partiel,
- pour tout versement supérieur ou égal à 500 €, il est proposé un règlement échelonné en trois fois : 1er versement lors de l'inscription, 2ème versement avant fin décembre et 3ème versement avant fin mars ; en cas de retard dans ces versements, le Conservatoire pourra suspendre les cours jusqu'à régularisation

Le Maire propose, une augmentation de 3% des tarifs du Conservatoire à Rayonnement Régional à l'exception du tarif spécifique pour les enfants issus du chœur à l'école et de l'orchestre à l'école qui est maintenu.

Invité à en délibérer,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu les explications du Maire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29, L2122-18, L2122-20, L2122-22 et L2122-23 ;

La Commission des finances, des affaires générales, sociales et familiales entendue le 28 juin 2022 ;

FIXE les tarifs du Conservatoire à Rayonnement Régional, applicables à compter de la rentrée scolaire 2022/2023, comme suit :

<u>Tarifs par cycles et niveaux</u>		Rueil Tarif de base hors quotient	Extérieurs	
			92	Hors 92
<u>MUSIQUE / DANSE</u>	<u>EVEIL</u> Eveil Musique/Danse	226 €	Non admis	
	<u>INITIATION</u> Formation Musicale (seule) CI/ICE-CM Danse : Initiation	329 €	Non admis	
	<u>TARIF 1 (cycles amateurs)</u> Instruments ; chant ; danse (dominante) : Initiation (sauf danse) Cycle 1	432 €	983 €	1308 €
	<u>TARIF 2 (cycles amateurs)</u> Instruments ; chant ; danse (dominante) : Cycle 2 Cycle 3	633 €	1194 €	1514 €
	<u>TARIF 3 (cycles pré- professionnels)</u> Instruments ; Chant ; Danse ; Formation Musicale (dominante) : Pré-Spécialisé ; Cycle Spécialisé Cycle de Perfectionnement Préparation Concours Internationaux	875 €	Selon quotient allant de 875€ à 1390€	
	Licence (hors inscription Université)	257€	257€	257€
<u>ART DRAMATIQUE</u>	<u>INITIATION</u> en partenariat avec le Théâtre-André-Malraux	211 €	406 €	463 €
	<u>CYCLE 1</u>	319 €	855 €	1225 €
	<u>CYCLE 2</u>	427 €	988 €	1328 €
	<u>CYCLE 3 et SPECIALISE</u>	535 €	Selon quotient allant de 535€ à 1122€	

Tarifs spécifiques

		Rueil Tarif de base hors quotient	Extérieurs	
			92	Hors 92
<u>CHAM-CHAD</u>	Élémentaire (CM1- CM2) en partenariat avec l'école Les Triasons	226 €	412 €	463 €
	Collège (6e, 5e, 4e, 3e) en partenariat avec le collège Jules Verne	329 €	576 €	659 €
<u>AUTRES</u> Pratique en ateliers (seul) ; UV complémentaire de DEM (seul) ; Discipline d'érudition (seule) ; Parcours personnalisé (hors cursus) Discipline individuelle supplémentaire (en cursus)		329 €	618 €	
<u>ATELIERS D'INITIATION DELOCALISES</u> (6-10 ans) 3h : demi-journée 1h30 : soirée		236 € 118 € tarif unique	Non admis	
<u>JOURNEE DE STAGE (Master classes, ...)</u> Enseignants et élèves inscrits au CRR de Rueil Malmaison <u>Personnes extérieures au CRR de Rueil Malmaison</u>		Gratuit 46 €	Gratuit 46 €	
<u>PRATIQUE COLLECTIVE (seule)</u> Orchestres, Ensembles, Chœurs...		154 € tarif unique		

Frais de dossier (non remboursables et non déductibles des frais d'inscription)

25 € : Eveil, Initiation, Tarifs 1 et 2, CHAM-CHAD, Art Dramatique, Autres, Pratique Collective
35 € : Tarifs 3 et 4, Licence

Correspondance des tarifs rueillois en fonction des Quotients familiaux

(sauf tarif unique : Pratique collective, Licence, Location d'instrument)

Tranche	Tranche	Eveil	Initiation + Autres	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Cham Elémentaire	Cham Collège	AD Initiation	AD Cycle 1	AD Cycle 2	AD Cycle 3
	Tarif base hors QF (T8)	226,60 €	329,60 €	432,60 €	633,45 €	875,50 €	226,60 €	329,60 €	211,15 €	319,30 €	427,45 €	535,60 €
T7	2401,97 à 3151,80	213,01€ à 226,60€	309,83€ à 329,60€	406,65€ à 432,60€	595,45€ à 633,45€	822,98€ à 875,50€	213,01€ à 226,60€	309,83€ à 329,60€	198,49€ à 211,15€	300,15€ à 319,30€	401,81€ à 427,45€	503,47€ à 535,60€
T6	1654,19 à 2401,96	199,42€ à 213,00€	290,05€ à 309,82€	380,70€ à 406,64€	557,45€ à 595,44€	770,45€ à 822,97€	199,42 € à 213,00€	290,06€ à 309,82€	185,82€ à 198,48€	280,99€ à 300,14€	376,17€ à 401,80€	471,34€ à 503,46€
T5	1079,45 à 1654,18	185,82€ à 199,41€	270,28€ à 290,04€	251,74€ à 380,69€	519,44€ à 557,44€	717,92€ à 770,44€	185,82€ à 199,41€	270,28€ à 290,05€	173,15€ à 185,81€	261,84€ à 280,98€	350,52€ à 376,16€	439,20€ à 471,33€
T4	746,76 à 1079,44	172,23€ à 185,81€	250,51€ à 270,27€	225,79€ à 251,73€	481,43€ à 519,43€	665,39€ à 717,91€	172,23€ à 185,81€	250,51€ à 270,27€	160,48€ à 173,14€	242,68€ à 261,83€	324,87€ à 350,51€	407,07€ à 439,19€
T3	499,55 à 746,75	158,63€ à 172,22€	230,73€ à 250,50€	199,83€ à 225,78€	443,42€ à 481,42€	612,86€ à 665,38€	158,63€ à 172,22€	230,73€ à 250,50€	147,81€ à 160,47€	223,52€ à 242,67€	299,22€ à 324,86€	374,93€ à 407,06€
T2	282,23 à 499,55	145,03€ à 158,62€	210,95€ à 230,72€	173,87€ à 199,82€	405,42€ à 443,41€	560,33€ à 612,85€	145,03€ à 158,62€	210,95€ à 230,72€	135,15€ à 147,80€	204,36€ à 223,51€	273,58€ à 299,21€	342,78€ à 374,92€
T1	0 à 282,22	145,02 €	210,94 €	173,86 €	405,41 €	560,32 €	145,02 €	210,94 €	135,14 €	204,35 €	273,57 €	342,78 €

Conformément aux articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise ou via <https://www.telerecours.fr> dans un délai de deux mois à compter de son affichage et/ou de sa notification.

Tarification par quotient familial pour le tarif 3 non rueillois (cycles préprofessionnels, licence) en musique et danse :

Tranche	T8	T7	T6	T5	T4	T3	T2	T1
Tarif	1 390 €	1 322 €	1 256 €	1 180 €	1 104 €	1 027 €	951 €	875 €
Quotient	A partir de 3060,01	2332,01 à 3060	1606,01 à 2332	1048,01 à 1606	725,01 à 1048	485,01 à 725	274,01 à 485	0 à 274

Tarification par quotient familial pour le tarif 3 non rueillois (cycle 3 et cycle spécialisé) en art dramatique :

Tranche	T8	T7	T6	T5	T4	T3	T2	T1
Tarif	1122 €	1 110 €	1014 €	918 €	822 €	727 €	631 €	535 €
Quotient	A partir de 3060,01	2332,01 à 3060	1606,01 à 2332	1048,01 à 1606	725,01 à 1048	485,01 à 725	274,01 à 485	0 à 274

Tarification spécifique pour les enfants issus du CAE (chœur à l'école), OAE (orchestre à l'école) :

Une tarification spécifique est introduite pour les enfants bénéficiant du dispositif CAE (chœur à l'école), OAE (orchestre à l'école) et voulant accéder au cursus du premier cycle, (Tarif 1) pour les 4 premières tranches de quotient :

Tranche	Tarif 1 pour élèves issus du CAE et de l'OAE
T4	109,60€ à 122,20€
T3	97€ à 109,60€
T2	84,40€ à 97€
T1	84,40€

Location d'instruments

Droit d'inscription annuel	0 €
Instruments : location trimestrielle	46 €
Zarb : location annuelle	123,00 €

La location d'instruments s'adresse prioritairement aux débutants rueillois de 1^{ère} année.

Conformément à la délibération n°7 du 11 février 2013 un tarif particulier pour les élèves non-inscrits au CRR souhaitant effectuer un stage ponctuel au Conservatoire a été fixé à : 250€ par semaine de stage et par élève.

Les inscriptions en cours d'année donneront lieu à un calcul des frais au prorata en prenant le trimestre comme base.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS.

 **Patrick OLLIER**
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris

Le Maire certifie avoir fait publier cette délibération sur le site internet de la Ville le **11 JUL. 2022**